

# Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services  
Service des Assemblées  
et de la Réglementation  
SF/FMMR

du Conseil Communautaire

=====

## SEANCE DU JEUDI 14 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à 18 h 00, les Membres du Conseil Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 8 juin 2018 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

**Sont présents** : M. S. LE FOLL, M. J-F. SOULARD, M. C. ROUILLON, Mme C. GOUHIER, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. S. CHEVALLIER, M. T. COZIC, Mme R. KAZIEWICZ, M. M. MORTREAU, M. A. BRAUD, Mme F. DUBOIS, M. O. BIENCOURT, M. R. BATIOT, M. P. DELPECH, M. C. JEAN, Mme F. PAIN, Mme A. BESNARD, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, Mme M. KARAMANLI, Mme I. SÉVÈRE, M. C. COUNIL, Mme M. SCHIAPPA, Mme S. MOISY, M. Y. BROCHARD, Mme I. PIVRON, M. K. EDOM, M. L. NOGUÈS, M. M. VICTOR, M. G. FAVENNEC, Mme A. PICHON, Mme C. BOUCHÉ, Mme C. BABILLOT, Mme M. SIOPATHIS, M. D. LE BARS, M. J. EGBERT, Mme S. LUSSON, M. G. CHALUMEAU, M. G. GUIBERT, M. J-Y. LECOQ, Mme D. AUBIN, M. P. PAUMIER, Mme C. CHEVALIER, Mme J. LEMAITRE, Mme C. HEULOT, M. T. TOUCHE, Mme I. LEBALLEUR, M. C. LORIOT, M. P. LEBOUCHER, M. P. PORTE, M. Y. GOULETTE, M. F. BRETEAU, M. G. JOSSELIN, M. J. LE BOLU, M. M. POLLEFOORT, M. J. MARCHAND, Mme J. PEDOYA, M. F. EDOM, Mme C. N'KALLOULOU, Mme P. CHARTON, M. T. SAMAIN, Mme E. DEBOST, M. S. LOPES, M. E. COCHET, M. J. GOUFFÉ.

**Absents et représentés** : M. S. GUY, M. Y. CALIPPE, Mme V. RIVRON, Mme A. PEROT, Mme C. MORANÇAIS, Mme C. LEBATTEUX, Mme E. ANDRE, M. J-L. FONTAINE.

**Absents et excusés** : M. A. PIGEAU.

### **Votes par procuration** :

M. S. GUY a donné pouvoir à M. R. BATIOT  
M. Y. CALIPPE a donné pouvoir à Mme S. MOISY  
Mme V. RIVRON a donné pouvoir à Mme I. PIVRON  
Mme A. PEROT a donné pouvoir à Mme M. SCHIAPPA  
Mme C. MORANÇAIS a donné pouvoir à M. K. EDOM  
Mme C. LEBATTEUX a donné pouvoir à M. G. LEPROUST  
Mme E. ANDRE a donné pouvoir à M. LECOQ  
M. J-L. FONTAINE a donné pouvoir à Mme M. KARAMANLI

Mme Florence PAIN remplit les fonctions de Secrétaire.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.